

Gros hôpital, parking trop petit?

Rennaz La capacité de stationnement du nouveau complexe hospitalier Riviera-Chablais – 917 places dont 515 pour le personnel – est jugée insuffisante par certains employés. Dans un premier temps néanmoins, quelque 200 places supplémentaires seront disponibles sur le parking de la Coop. La politique visant à encourager la mobilité douce et les transports en commun suscite des réactions contrastées auprès du personnel. Des riverains y voient par contre une opportunité de mettre des places de parc en location. Mais la commune veille au grain. Enquête.



Textes et photo: Valérie Passello

Y aura-t-il suffisamment de places de parc pour les collaborateurs de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) de Rennaz, dont l'ouverture doit avoir lieu à la fin de l'année, à une date encore indéterminée? Le parking compte 917 places au total, pour l'ensemble des personnes qui fréquenteront l'établissement et l'Espace Santé attenant. Soit pour les urgences, les visiteurs, les fournisseurs et le personnel, cadres compris. Pour les plus de 1'000 employés actifs au sein de l'HRC par tranche de 24 heures, 515 places seront à disposition.

Chargée de la communication de l'hôpital, Patricia Claivaz remarque: «Rappelons que l'hôpital ne choisit pas librement la taille de son parking. Son dimensionnement a été décidé lors de la mise à l'enquête. Nous nous sommes alors engagés à respecter les normes VSS (ré: critères établis par l'Association suisse des professionnels de la route et des transports), afin de lever les oppositions.» Mis sur pied en 2016 déjà sur les différents sites de l'HRC, le plan de mobilité vise à favoriser la mobilité douce, les transports publics et le covoiturage. Des mesures incitatives ont été prises, comme le subventionnement de l'achat d'un deux-roues ou une participation de 15%, puis de 30% dès le 1er mai 2019, à l'achat d'un abonnement de transports en commun.

Toutefois, la direction de l'hôpital étant soucieuse d'assurer la meilleure accessibilité possible au site, un accord sera passé avec le centre Coop Riviera-Rennaz, tout proche de l'HRC. Responsable communication de Coop Suisse romande, Giovanni Iacomini confirme: «Des négociations sont en cours. Pour l'instant les accords ne sont pas entièrement finalisés, mais il devrait y avoir un peu moins de 200 places, dont la disponibilité dépendra des travaux de préparation. Cet arrangement vise à répondre à un besoin, mais aussi à promouvoir nos activités commerciales.» Ainsi, ces places s'ajouteront aux 515 destinées au personnel, portant leur total à plus de 700, «de quoi donner satisfaction à une majorité d'employés», estime Patricia Claivaz, qui précise: «Notre objectif était de faire un maximum pour nos collaborateurs à l'ouverture du nouveau site. Travailler dans un nouveau bâtiment représente un gros changement pour eux et nous voulions éviter que le manque de places rajoute au stress ambiant. En outre, les places à la Coop permettent d'éviter un maximum le parking sauvage et donne le temps aux cantons de développer les transports publics, si la demande suit.» Avec l'amélioration future de la desserte et les nouvelles habitudes dans l'avenir, l'hôpital devrait progressivement diminuer le nombre de places louées à la Coop.

Des déçus, des inquiets et des heureux

Tous les employés ayant demandé une place de parc ont reçu une réponse à ce jour. Une centaine de personnes ont déposé un recours et seront éclairées sur leur sort prochainement. Alice* a essuyé un refus: «Depuis mon domicile, il me faut dix minutes pour rejoindre Rennaz en voiture, alors qu'en transports publics, c'est une heure porte à porte. Comme je n'ai pas d'enfant en bas âge, je suis passée après les autres», déplore-t-elle.

Résidant en montagne, Yolande* aura le droit de stationner à l'HRC, pour 60 frs par mois, à l'instar de tous les collaborateurs ayant obtenu une place. Mais elle est inquiète: «J'ai dû me montrer virulente pour que mon employeur accède à ma demande. Cela dit, ma place ne sera pas nominative et comme j'arriverai sur le site plus tard que les autres, je ne sais pas si je pourrai vraiment me garer. Il faudra voir à l'usage.» Réponse de Patricia Claivaz: «Cette crainte est infondée, la place sera garantie pour tous ceux qui ont payé leur place.»

Toutes deux témoignent en outre d'une certaine grogne ambiante, au sein de leurs équipes respectives, envers les frontaliers. Ces derniers ont, de facto, décroché une solution de

parcage. Sur ce point, Patricia Claivaz tempère: ««Ils n'ont aucune possibilité de venir en transports publics et quand ils le peuvent, ils favorisent souvent la solution du covoiturage.» En tout, 45 équipes de covoiturage sont inscrites pour Rennaz, contre moins d'une vingtaine aujourd'hui.

Toutefois, certains s'accommodent parfaitement de la situation, comme Anne-Sophie Rijckaert, de Corbeyrier: «L'hôpital n'est pas resté les bras croisés et propose des mesures favorisant l'écologie, ce que je trouve très avant-gardiste», considère-t-elle. Cette infirmière sage-femme a acquis un vélo électrique bien équipé grâce à l'aide financière de l'HRC (réd. jusqu'à 600 frs) et effectue ses trajets à la force du mollet. «Cela correspond à mes valeurs et me permet de prendre l'air et de bouger de manière douce, sans transpirer», sourit-elle.

*prénoms d'emprunt

Date:14.03.2019